

Département du Lot

Département de l'Aveyron

N140 très circulée  
5200 véh/j poids lourds 10%  
**passage Véloroute impossible**  
sur 14,5 km

Itinéraire "immédiat" provisoire de la Véloroute officielle (voir carte 33)

N140 à sécuriser par piste cyclable en site propre, du pont voie ferrée au carrefour D41 (2 km)

Du passage à niveau Le Vernet au tunnel = chemin bord Lot pour éviter 1,2 km de voie ferrée

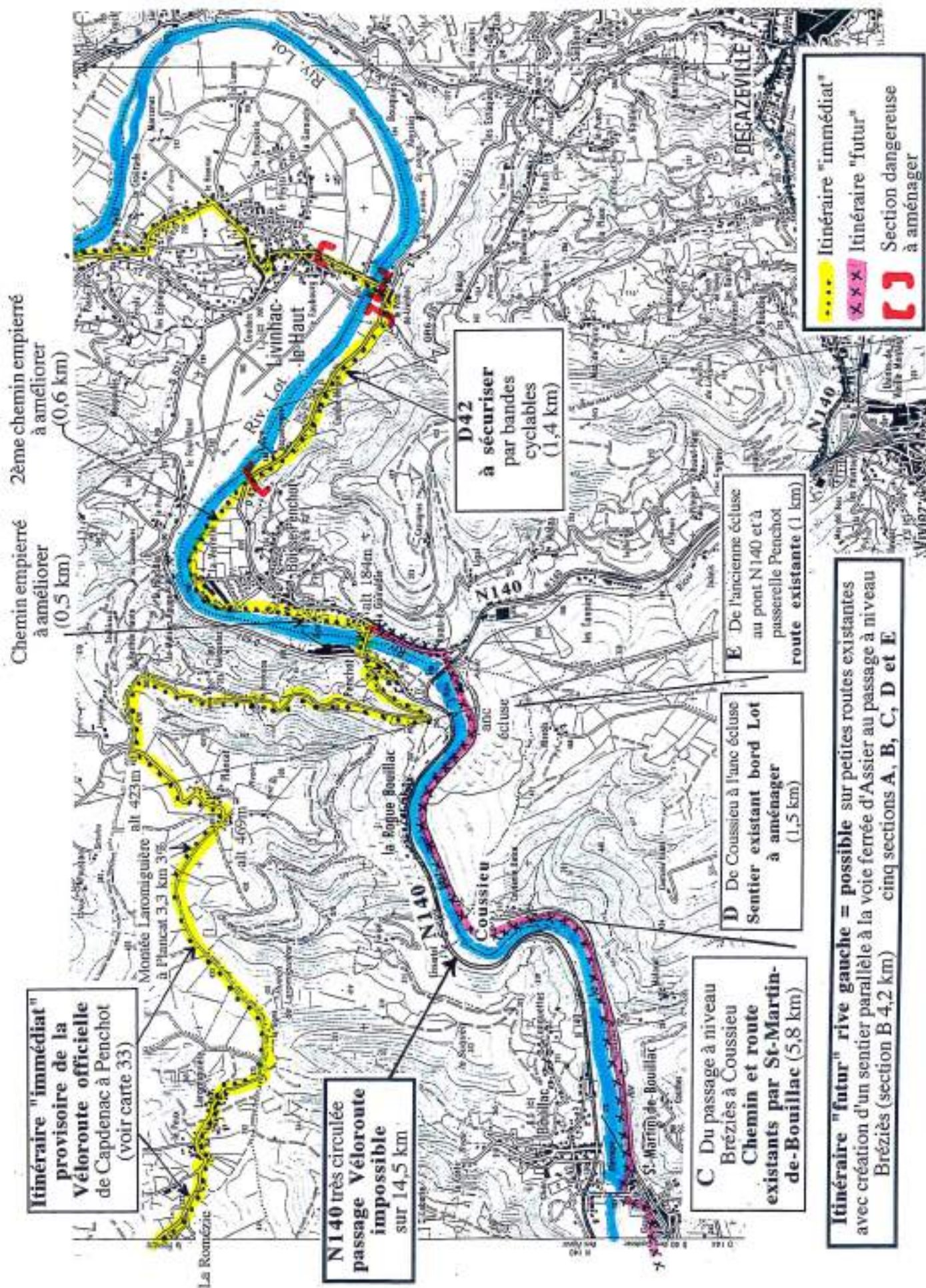
**B** De Assier (passage à niveau) au passage à niveau Bréziès Sentier (2m de large) à créer parallèle à la voie ferrée (4,2 km)

**A** De Capdenac-Gare (pont) à Assier (passage à niveau) rues existantes (1,5 km)

**C** Du passage à niveau Bréziès à Coussieu Chemin et route existants par St-Martin-de-Bouillac (5,8 km)

Itinéraire "futur" rive gauche = possible sur petites routes existantes avec création d'un sentier parallèle à la voie ferrée d'Assier au passage à niveau Bréziès (4,2 km) cinq sections A, B, C, D et E

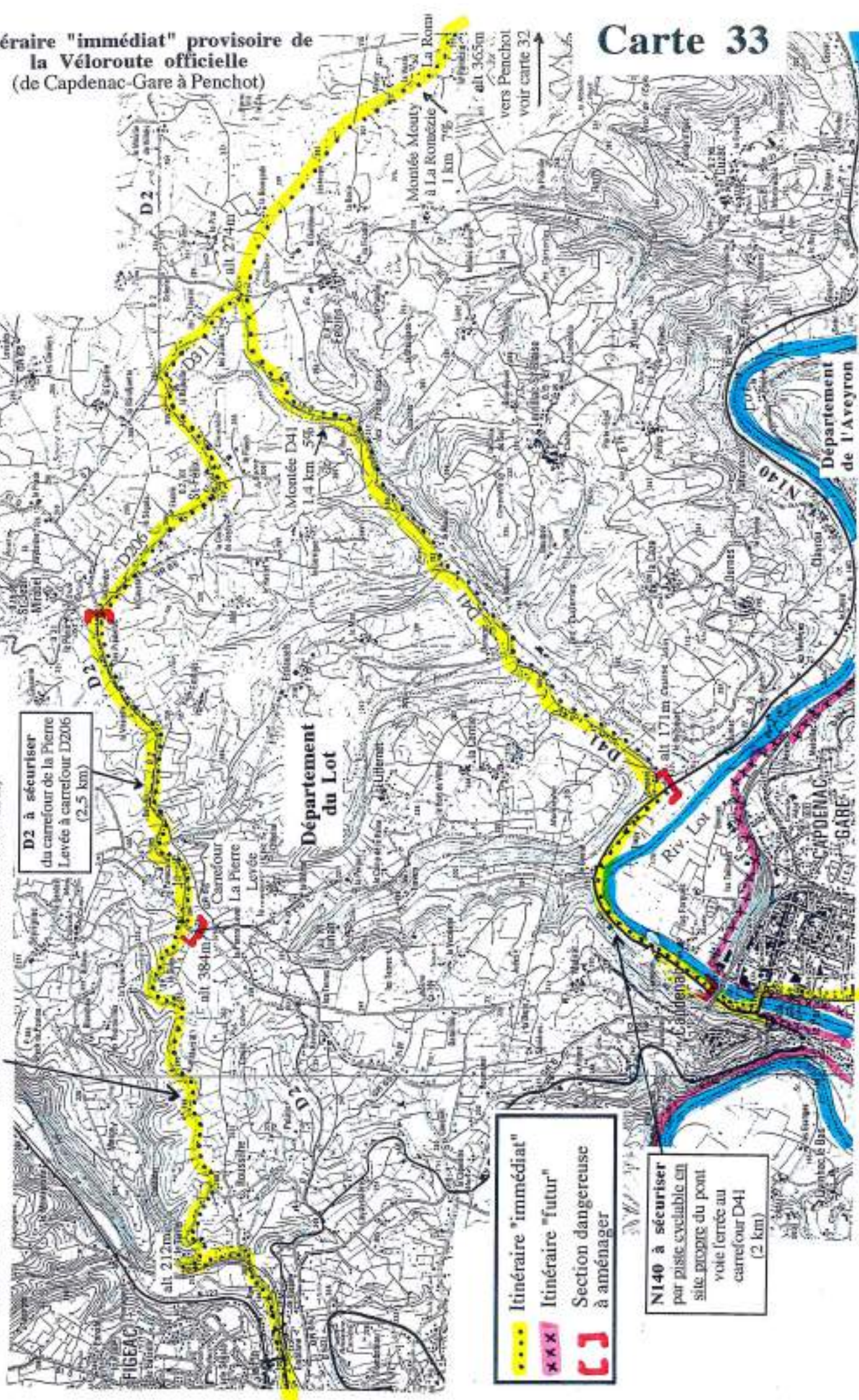
- Itinéraire "immédiat"
- xxx Itinéraire "futur"
- [ ] Section dangereuse à aménager



Itinéraire de liaison depuis Figeac

(base de loisirs du Surgic - Le Terné - Le Sirey - Carrefour de la Pierre Levée - D2 - St Félix - Les Junies)

accès à Figeac voir carte 29-bis



D2 à sécuriser du carrefour de la Pierre Levée à carrefour D206 (2,5 km)

- Itinéraire "immédiat"
- ××× Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

N140 à sécuriser par piste cyclable en site propre du pont voie ferrée au carrefour D41 (2 km)

Département de l'Aveyron

Département du Lot

alt. 365m vers Penchot voir carte 32

Montée D41 1,4 km 59%

Montée Meuty à La Romézie 1 km 7%

alt. 171m Carrefour de la Pierre Levée

alt. 274m

alt. 384m

alt. 212m

alt. 310m

alt. 340m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m

alt. 300m




**D72**  
vers St-Santin et  
Maur  
**Liaison**  
**Cantal -**  
**Haute Auvergne**  
(voir carte 35)

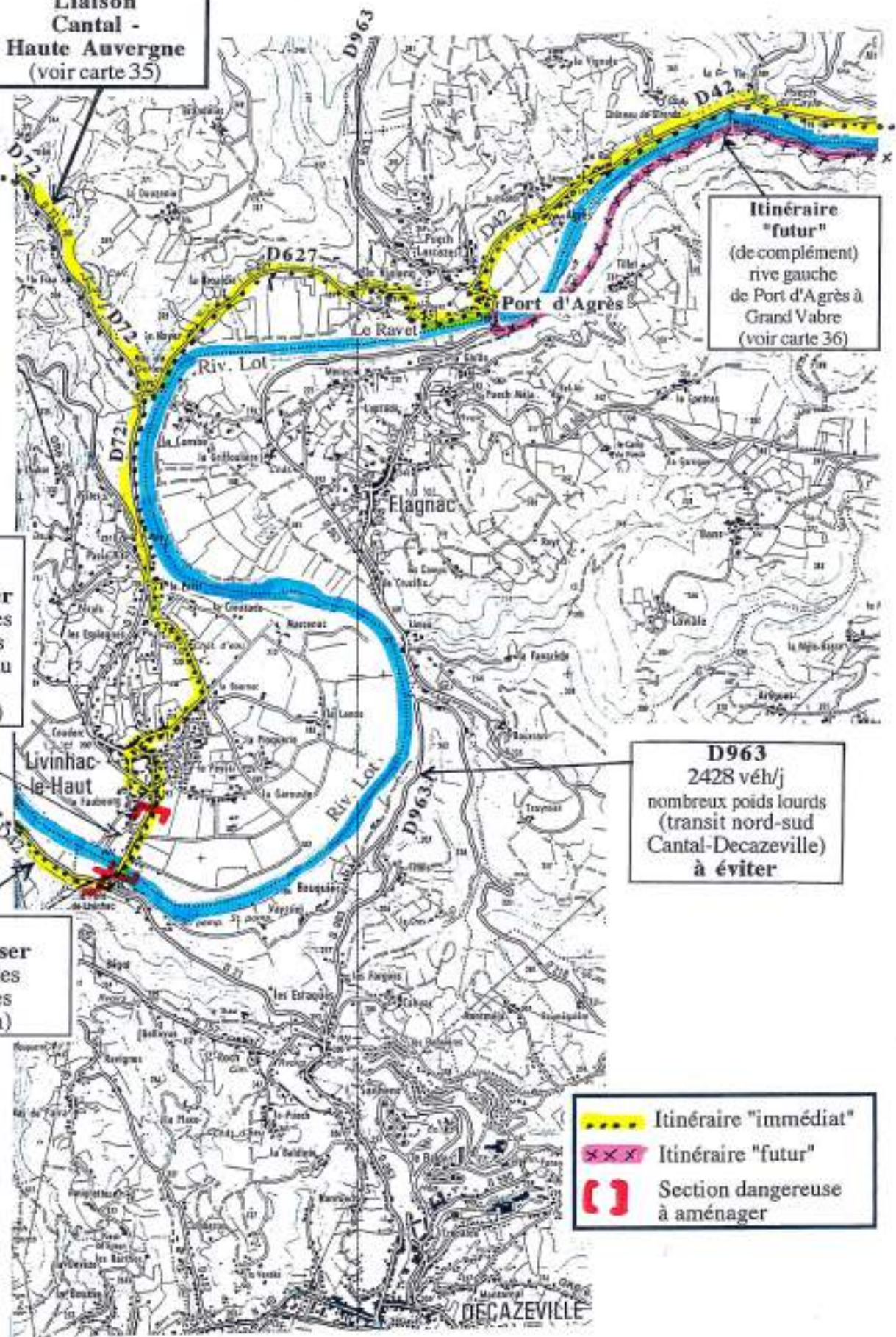
**Itinéraire**  
**"futur"**  
(de complément)  
rive gauche  
de Port d'Agres à  
Grand Vabre  
(voir carte 36)

**D21**  
à  
**sécuriser**  
par bandes  
cyclables  
du pont au  
village  
(0,4 km)

**D963**  
2428 véh/j  
nombreux poids lourds  
(transit nord-sud  
Cantal-Decazeville)  
**à éviter**

**D42**  
à sécuriser  
par bandes  
cyclables  
(1,4 km)

 Itinéraire "immédiat"  
 Itinéraire "futur"  
 Section dangereuse  
à aménager



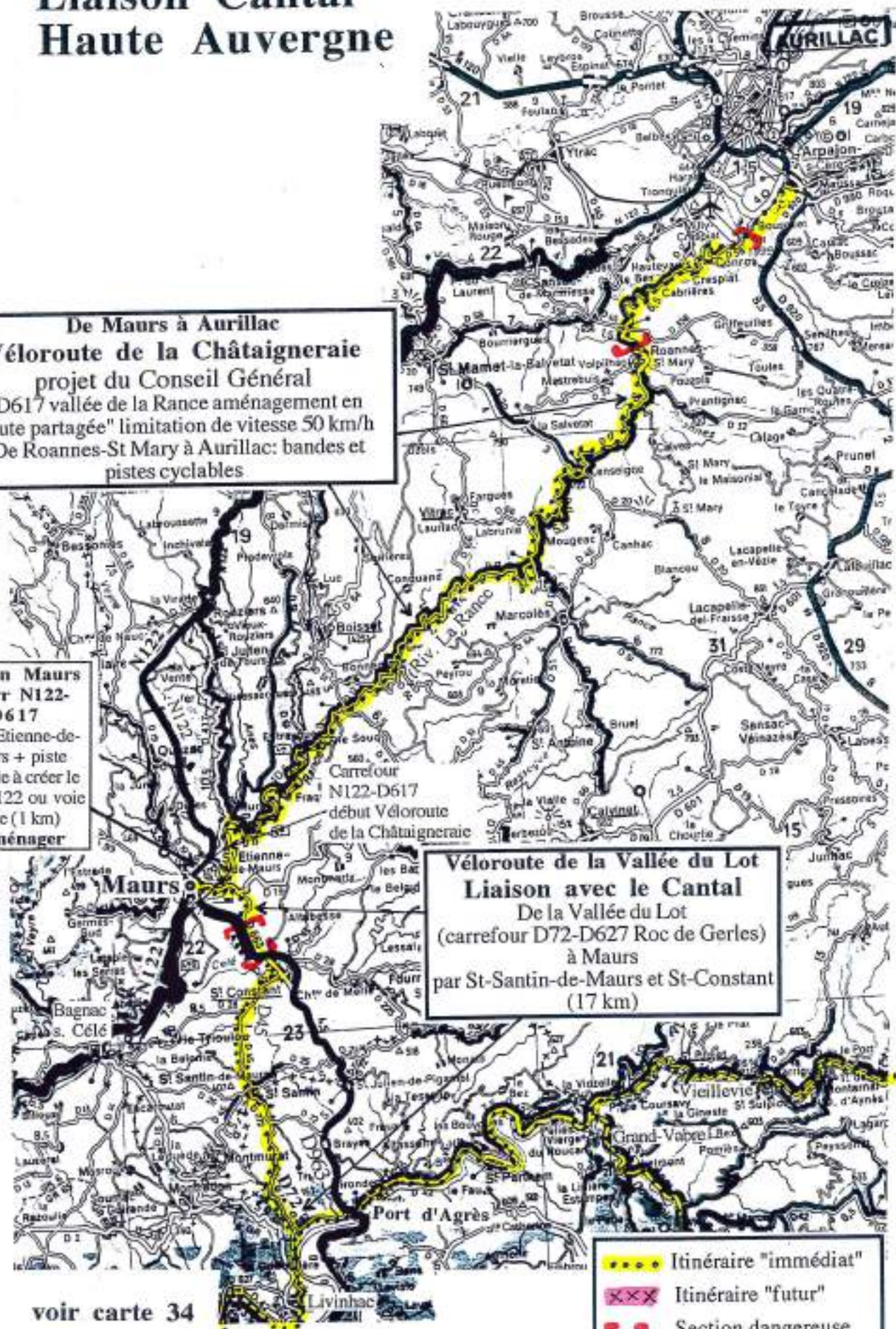
DECAZEVILLE

# Liaison Cantal - Haute Auvergne

**De Maurs à Aurillac**  
**Véloroute de la Châtaigneraie**  
 projet du Conseil Général  
 - D617 vallée de la Rance aménagement en "route partagée" limitation de vitesse 50 km/h  
 - De Roannes-St Mary à Aurillac: bandes et pistes cyclables

**Liaison Maurs à carré N122-D617**  
 par St-Etienne-de-Maurs + piste cyclable à créer le long N122 ou voie ferrée (1 km) à aménager

**Véloroute de la Vallée du Lot**  
**Liaison avec le Cantal**  
 De la Vallée du Lot (carrefour D72-D627 Roc de Gerles) à Maurs par St-Santin-de-Maurs et St-Constant (17 km)



voir carte 34

- Itinéraire "immédiat"
- XXXX Itinéraire "futur"
- [ ] Section dangereuse à aménager

Véloroute de la Vallée du Lot  
**Liaison avec le Cantal**  
 De la vallée du Lot (carrefour D72-D627) Roc de Gerfès à Mours par St-Santin-de-Mours et St-Constant (17 km) (voir carte 35)

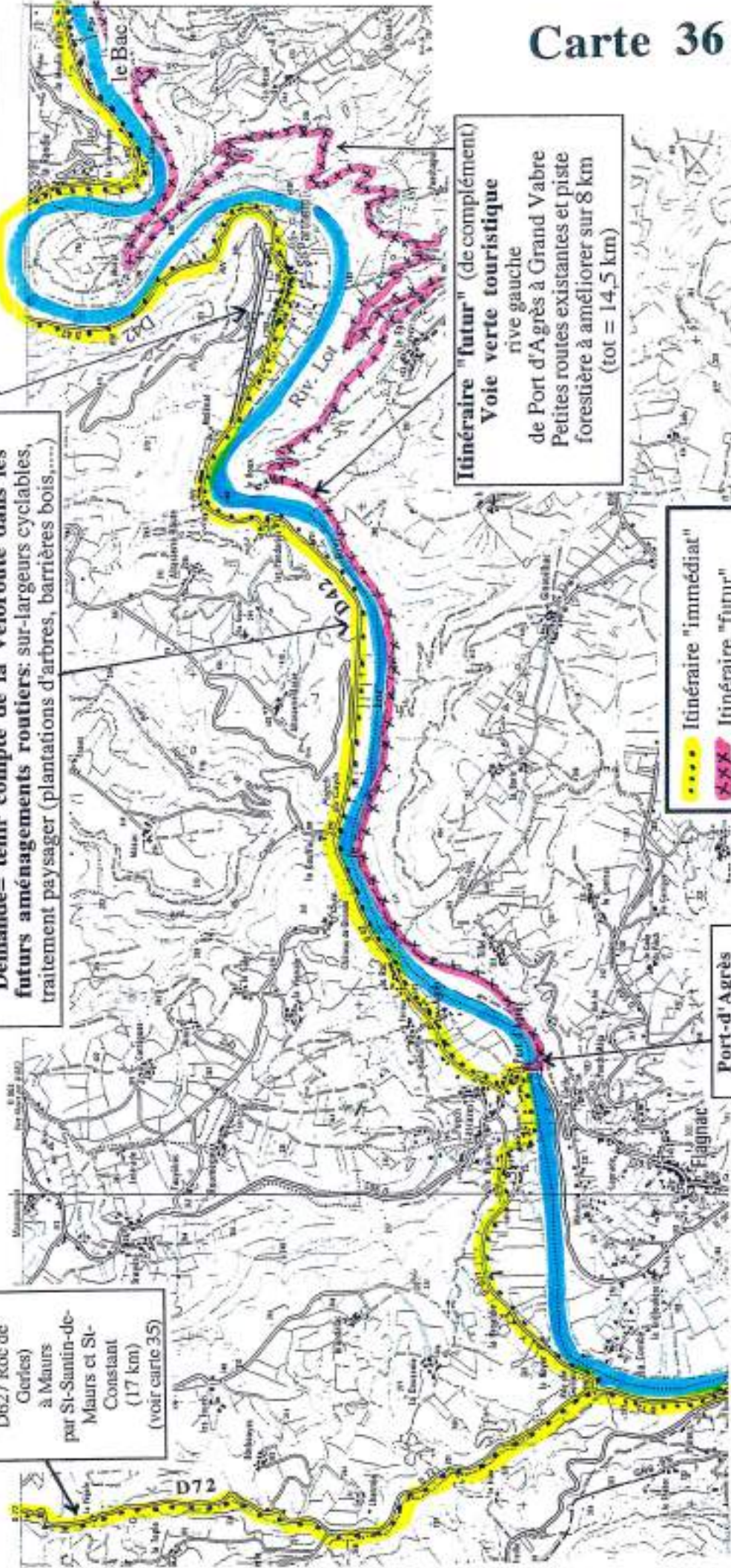
**D42 = jolie route avec quelques sections étroites**  
 (4,30m) mais belles  
 (cf après Les Pendariès, après St-Parthem)  
**Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers:** sur-largeurs cyclables, traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois,.....)

St-Parthem  
**Maison de la Rivière**  
 Exposition + vidéo sur l'histoire de la navigation sur le Lot  
**Halte conseillée**  
 Halte-services de la Véloroute à créer

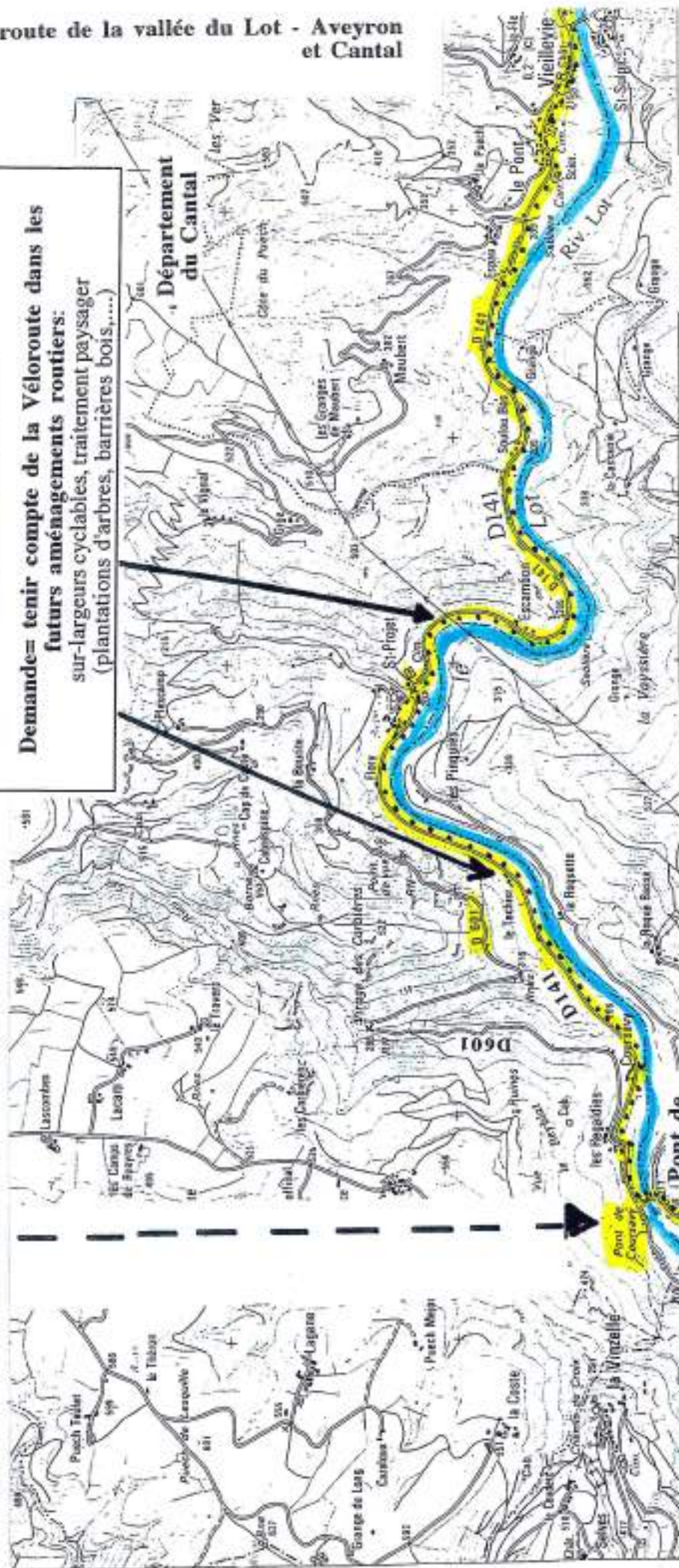
**Itinéraire "futur" (de complément)**  
**Voie verte touristique**  
 rive gauche de Port d'Agès à Grand Vabre  
 Petites routes existantes et piste forestière à améliorer sur 8 km (tot = 14,5 km)

**Itinéraire "immédiat"**  
**Itinéraire "futur"**  
**Section dangereuse à aménager**

**Port-d'Agès**  
 = limite des projets de remise en navigation du Lot



Aveyron (D42)      Limite Départements      Cantal (D141)



**D141 = jolie route avec des sections étroites mais belles et peu circulées**

**Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers: sur-largueurs cyclables, traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois,...)**

- Itinéraire "immédiat"
- XXXX Itinéraire "futur"
- [ ] Section dangereuse à aménager

**Boucle Conques - Vallée du Dourdou**  
(de Grand-Vabre à Espalion)  
(voir carte 38)

**Itinéraire "futur"** (de complément) rive gauche de Port d'Agrès à Grand Vabre

Département de l'Aveyron

Département du Cantal

# Carte 38

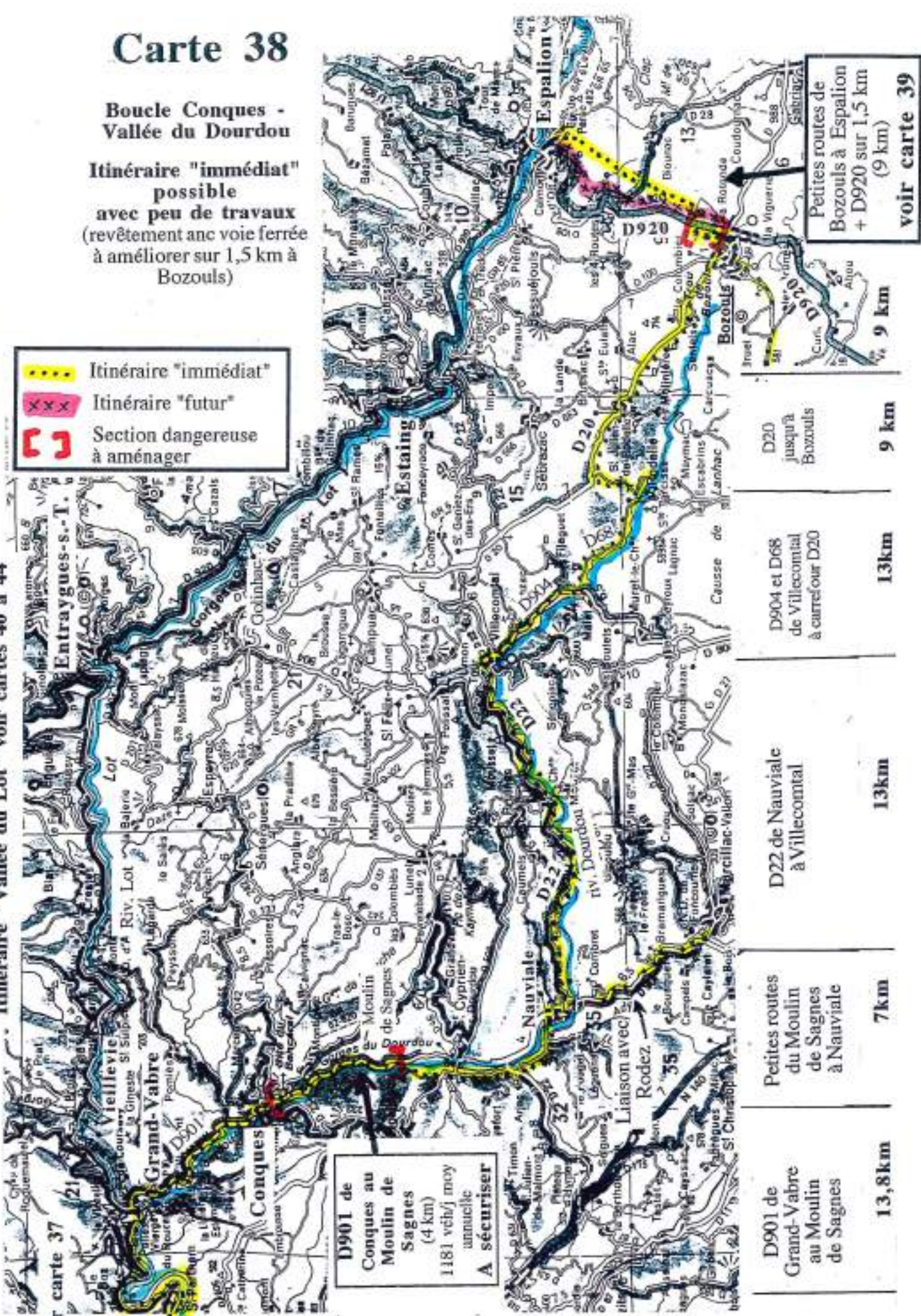
## Boucle Conques - Vallée du Dourdou

Itinéraire "immédiat" possible avec peu de travaux (revêtement anc voie ferrée à améliorer sur 1,5 km à Bozouls)

- ⋯ Itinéraire "immédiat"
- xxx Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

Itinéraire "Vallée du Lot" voir cartes 40 à 44

voir carte 37



D901 de Conques au Moulin de Sagnes (4 km)  
1181 véli/moy annuelle  
A sécuriser

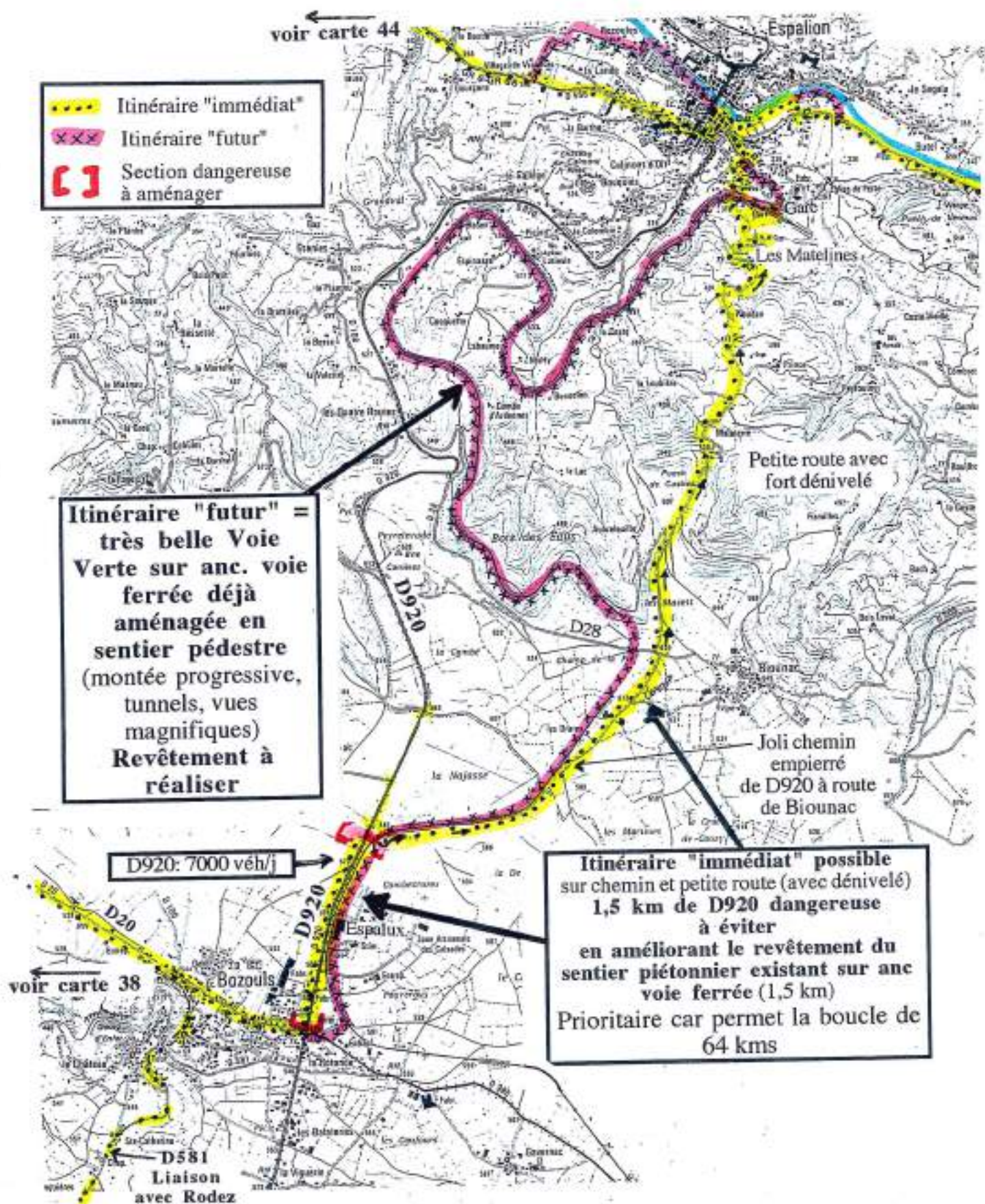
Petites routes de Bozouls à Espalion + D920 sur 1,5 km (9 km)  
voir carte 39

D901 de Grand-Vabre au Moulin de Sagnes	13,8km
Petites routes du Moulin de Sagnes à Nauviale	7km
D22 de Nauviale à Villecomtal	13km
D904 et D68 de Villecomtal à carrefour D20	13km
D20 jusqu'à Bozouls	9 km

Boucle Conques - Vallée du Dourdou (64 kms)



**Boucle Conques - Vallée du Dourdou de Grand-Vabre à Espalion (64 kms)**  
**Section Bozouls - Espalion**

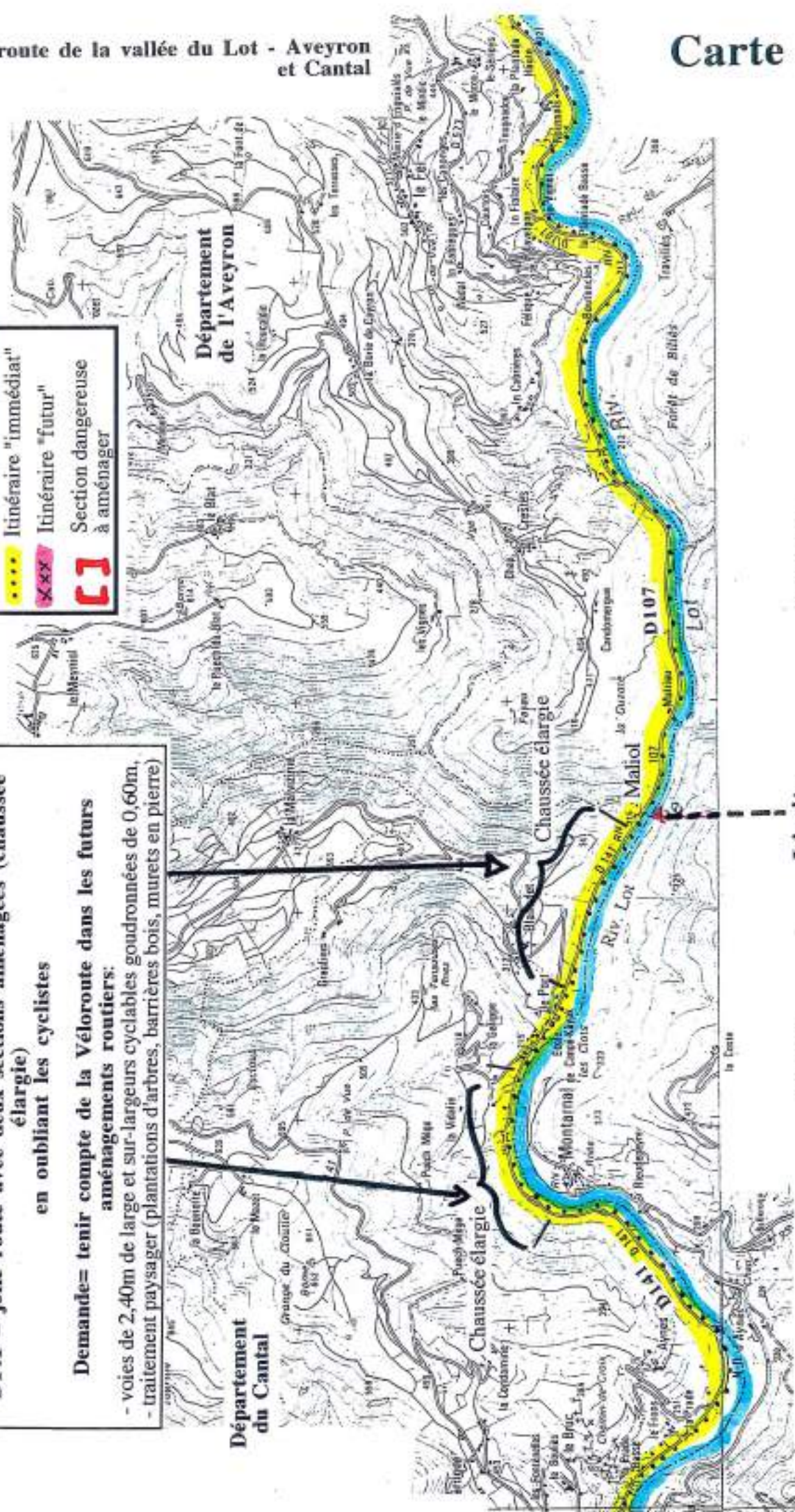


**D141 = jolie route avec deux sections aménagées (chaussée élargie) en oubliant les cyclistes**

**Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers:**

- voies de 2,40m de large et sur-largeurs cyclables goudronnées de 0,60m,
- traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois, murets en pierre)

Itinéraire "immédiat"  
Itinéraire "futur"  
Section dangereuse à aménager



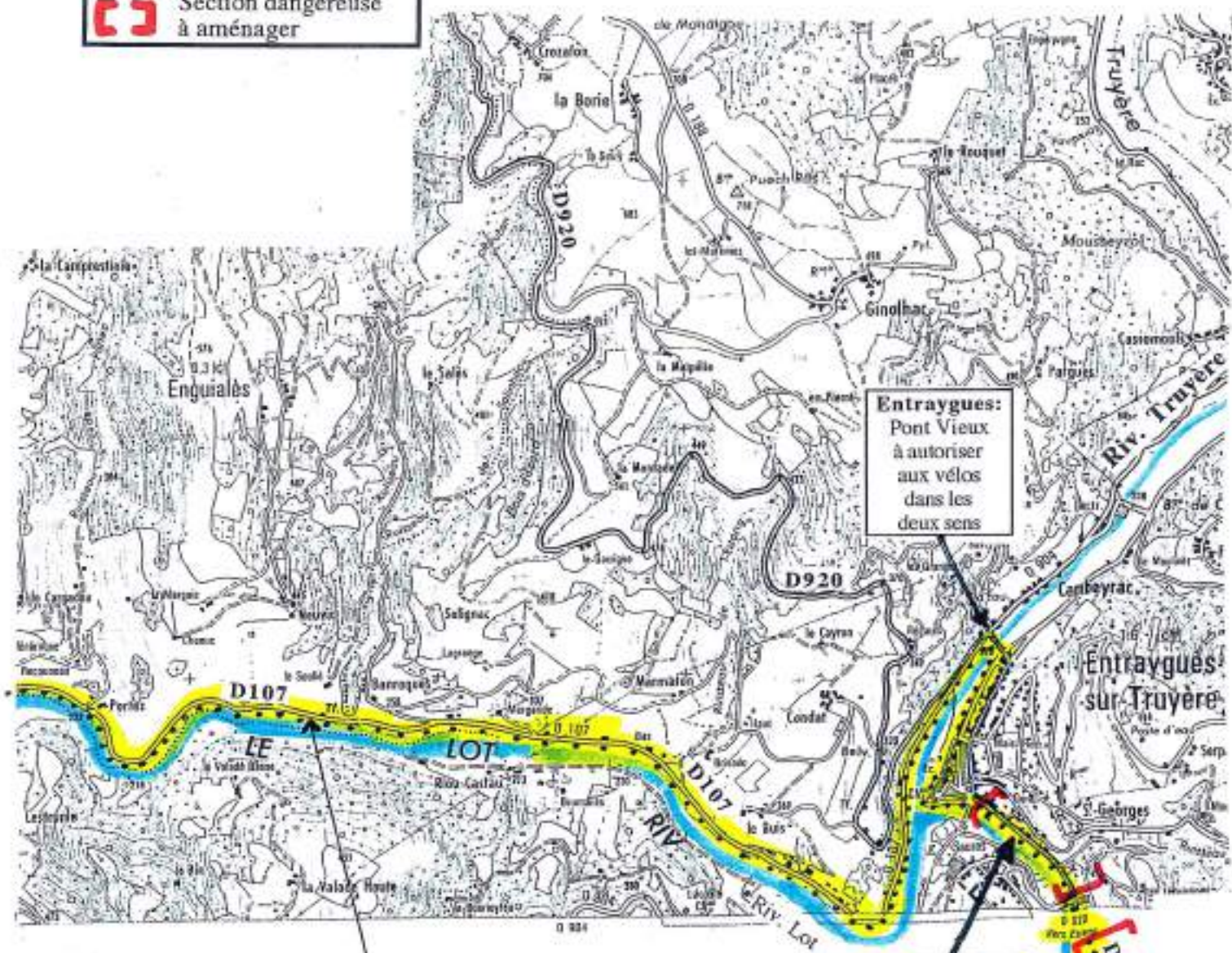
Aveyron  
(D107)

Limite  
Départements

Cantal  
(D141)

Voir carte 37

●●●● Itinéraire "immédiat"  
xxx Itinéraire "futur"  
[ ] Section dangereuse à aménager



**Entraygues:**  
Pont Vieux  
à autoriser  
aux vélos  
dans les  
deux sens

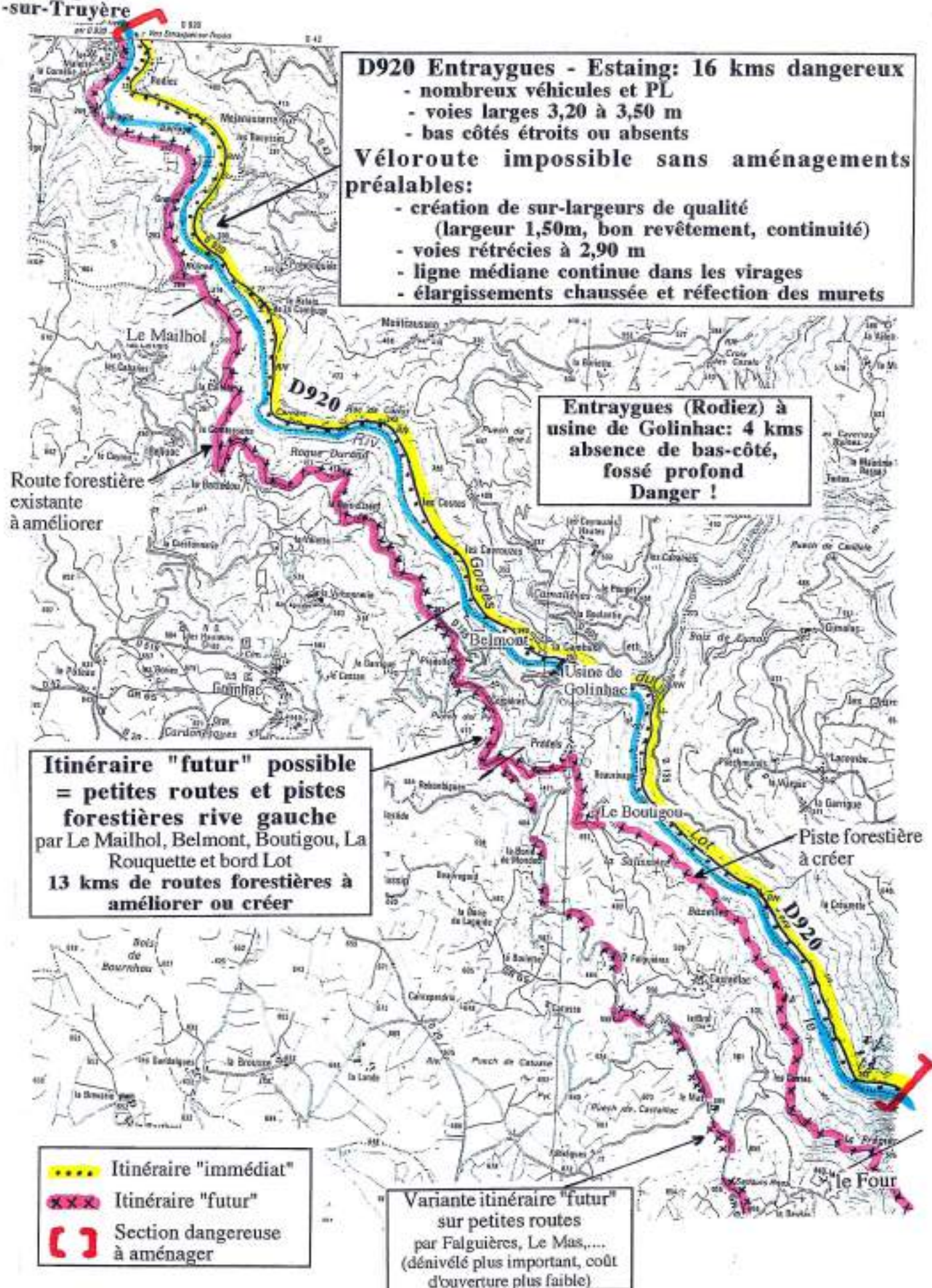
**Entraygues:**  
Avenue du Lot  
à sécuriser  
par bandes  
cyclables  
(0,8 km)

**D107 = route déjà ré-aménagée (chaussée élargie) de Portez à le Buis : il manque des sur-largeurs**

**Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers de la D107:**

- voies de 2,40m de large et sur-largeurs cyclables goudronnées de 0,60m,
- traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois, murets en pierre)

Entraygues  
-sur-Truyère



**D920 Entraygues - Estaing: 16 kms dangereux**

- nombreux véhicules et PL
- voies larges 3,20 à 3,50 m
- bas côtés étroits ou absents

**Véloroute impossible sans aménagements préalables:**

- création de sur-largeurs de qualité (largeur 1,50m, bon revêtement, continuité)
- voies rétrécies à 2,90 m
- ligne médiane continue dans les virages
- élargissements chaussée et réfection des murets



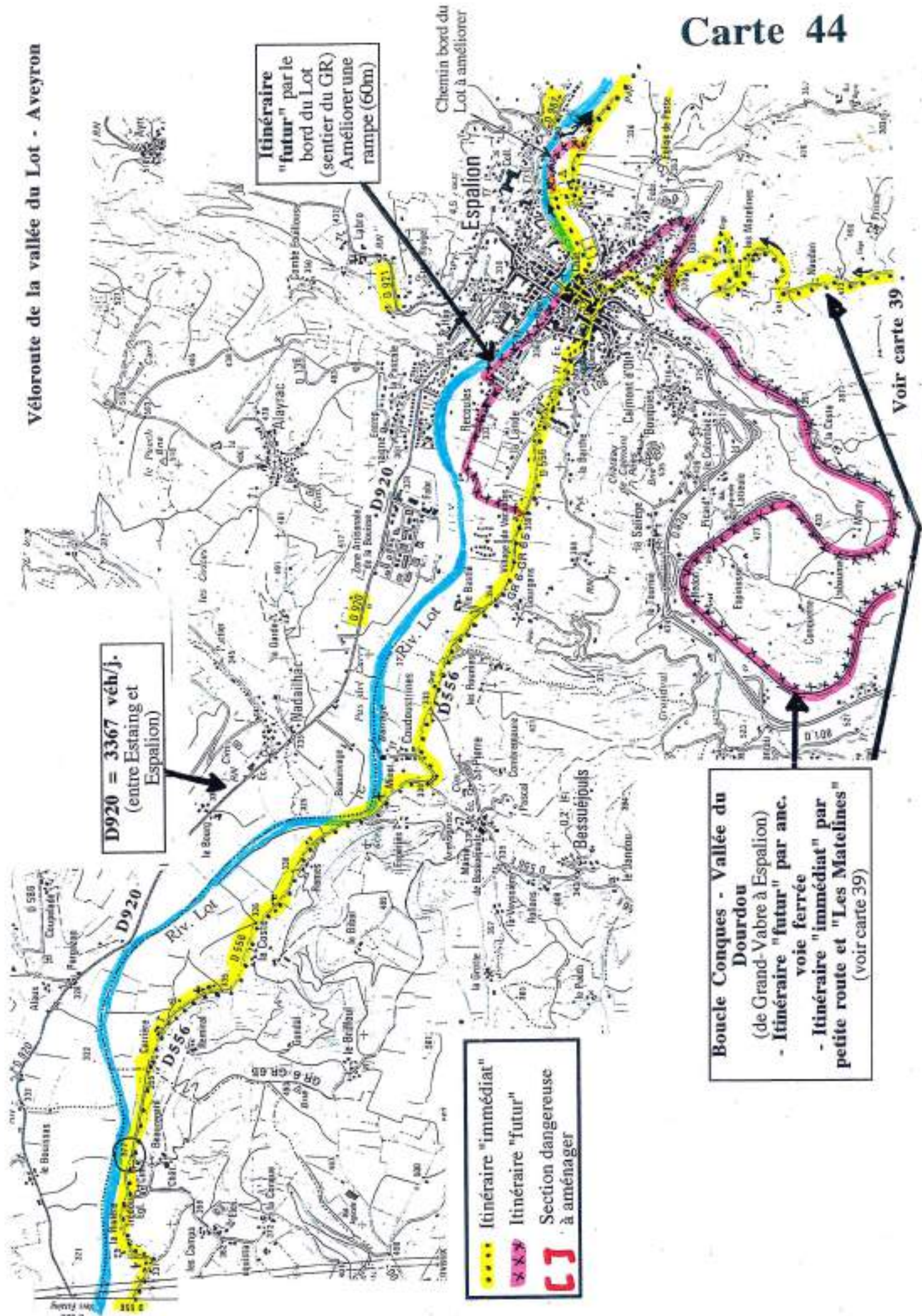
Variante itinéraire "futur" sur petites routes par Falguières, Le Mas,...

**Itinéraire "futur" possible = petites routes et pistes forestières rive gauche par Le Mailhol, Belmont, Boutigou, La Rouquette et bord Lot 13 kms de routes forestières à améliorer ou créer**

**D920 = 3367 véhicules/jour (entre Estaing et Espalion)**

- Itinéraire "immédiat"
- Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

Véloroute de la vallée du Lot - Aveyron



D920 = 3367 véh./j.  
(entre Estaing et  
Espalion)

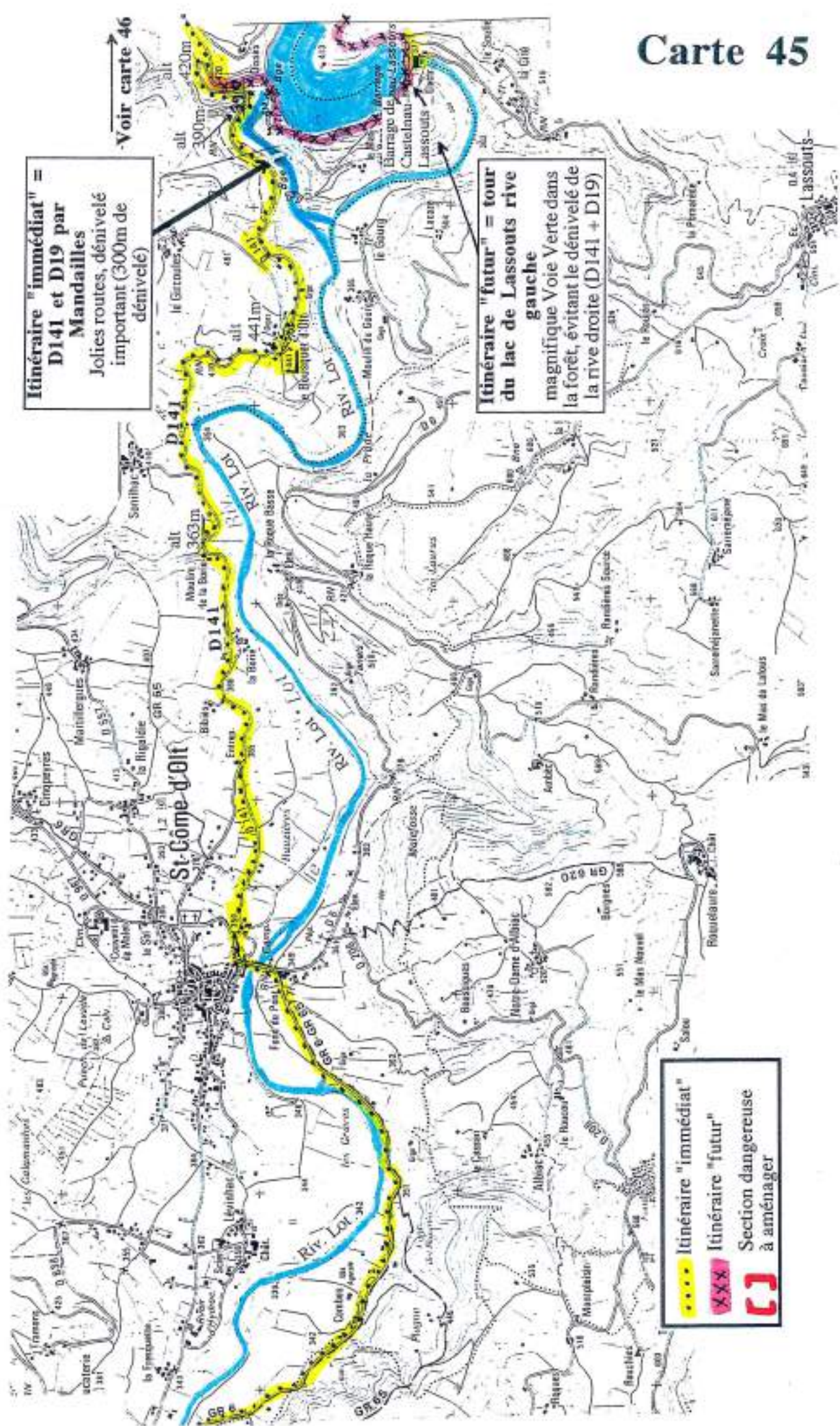
Itinéraire  
"futur" par le  
bord du Lot  
(sentier du GR)  
Améliorer une  
rampe (60m)

Chemin bord du  
Lot à améliorer

- Itinéraire "immédiat"
- - - Itinéraire "futur"
- [ ] Section dangereuse  
à améliorer

Boucle Conques - Vallée du  
Dourdou  
(de Grand-Vabre à Espalion)  
- Itinéraire "futur" par anc.  
voie ferrée  
- Itinéraire "immédiat" par  
petite route et "Les Matelines"  
(voir carte 39)

Voir carte 39



**Itinéraire "immédiat" = D141 et D19 par Mandailles**  
 Jolies routes, dénivelé important (300m de dénivelé)

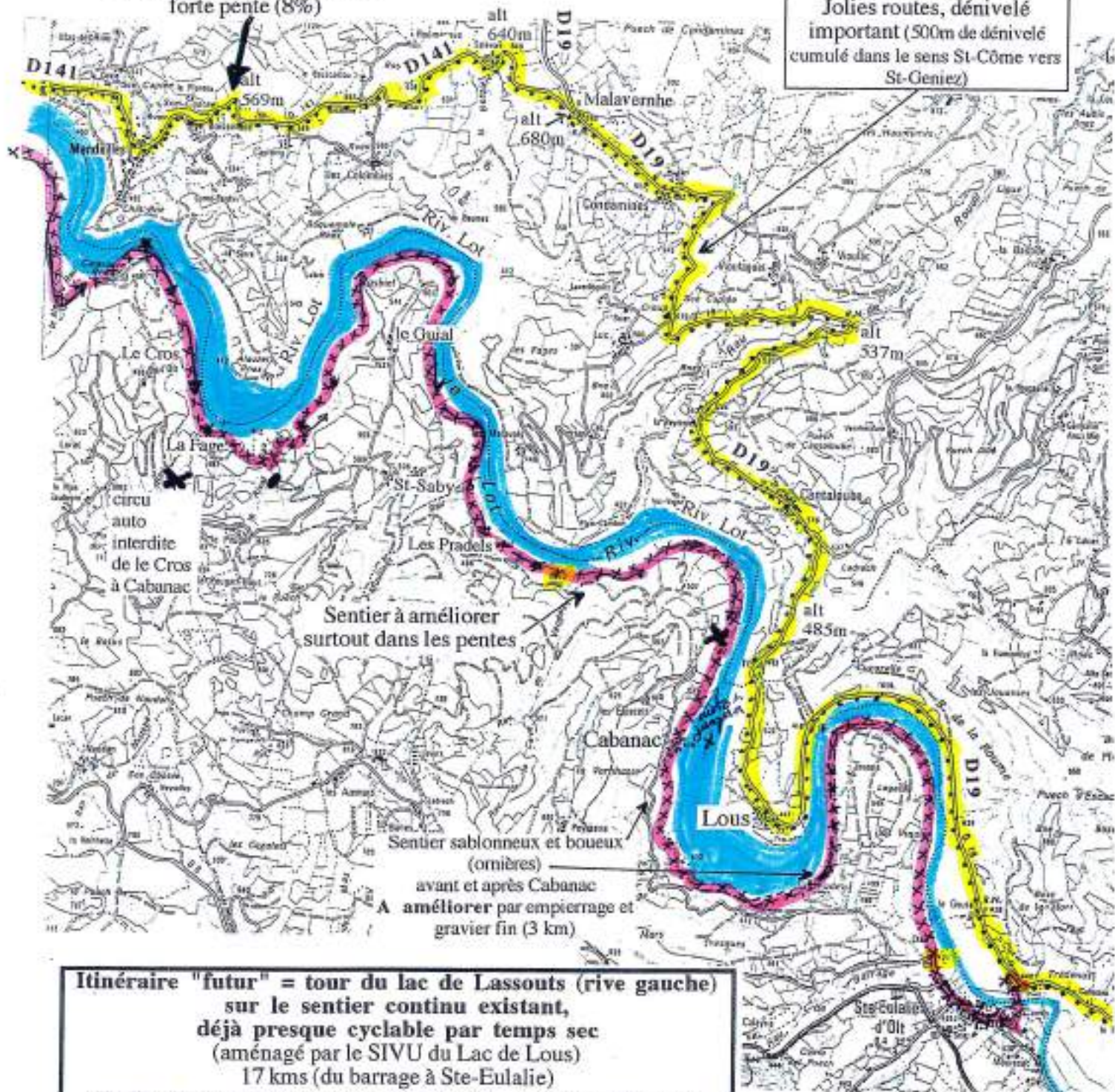
**Itinéraire "futur" = tour gauche du lac de Lassouts**  
 magnifique Voie Verte dans la forêt, évitant le dénivelé de la rive droite (D141 + D19)

**.....** Itinéraire "immédiat"  
**- - - -** Itinéraire "futur"  
**[ ]** Section dangereuse à aménager

Voir carte 46

Côte de Mandailles  
(du barrage au carrefour D19)  
montée de 5,3 km et dénivelé  
de 300m, dont 2,5 km avec  
forte pente (8%)

Itinéraire "immédiat" =  
D141 et D19 par  
Mandailles  
Jolies routes, dénivelé  
important (500m de dénivelé  
cumulé dans le sens St-Côme vers  
St-Geniez)



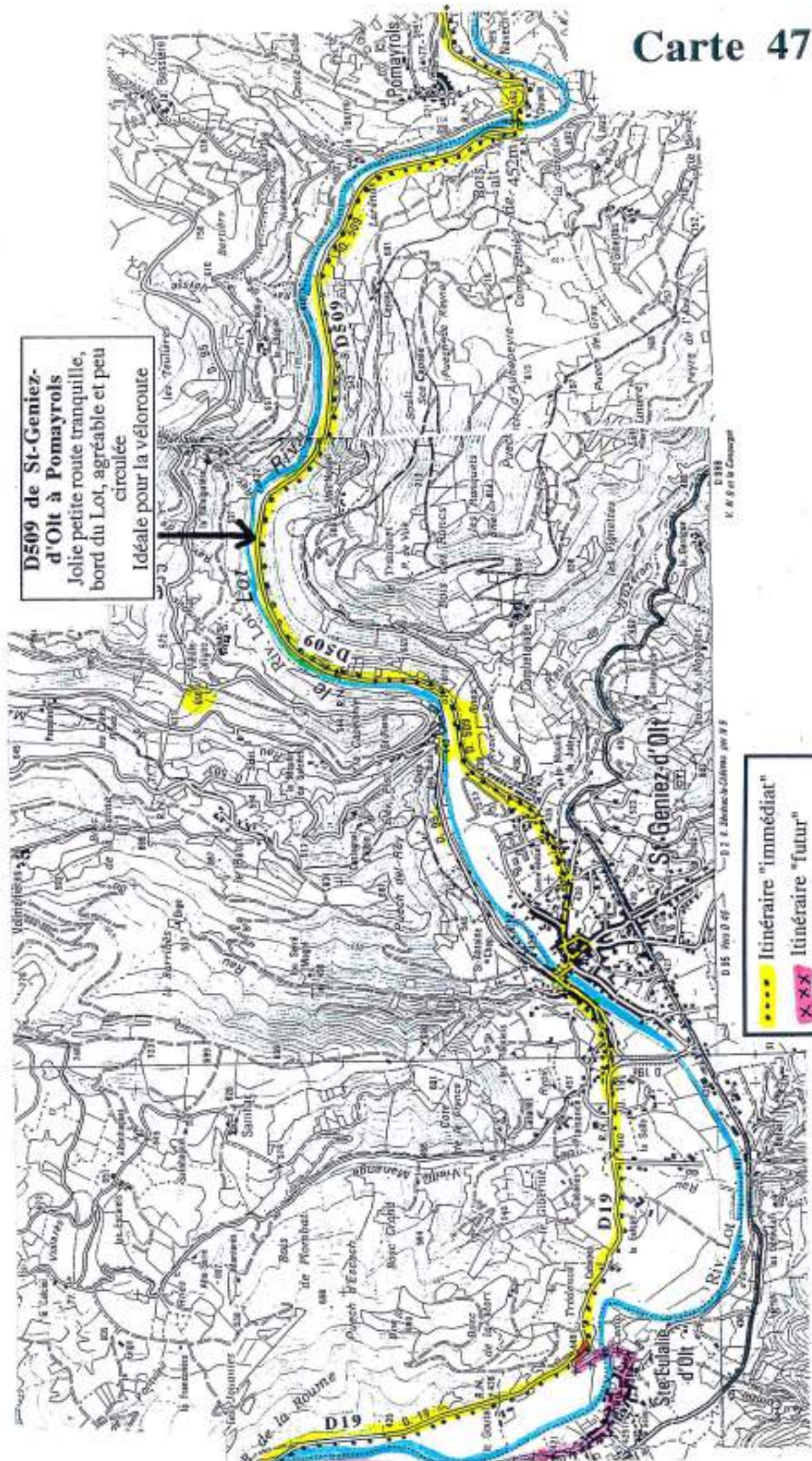
Itinéraire "futur" = tour du lac de Lassouts (rive gauche)  
sur le sentier continu existant,  
déjà presque cyclable par temps sec  
(aménagé par le SIVU du Lac de Lous)  
17 kms (du barrage à Ste-Eulalie)

Belle Voie Verte dans la forêt, avec quelques  
montées, mais ombragée et vues magnifiques

Améliorer le revêtement, surtout dans les pentes et les  
parties basses, cf sur 3 kms avant et après Cabanac

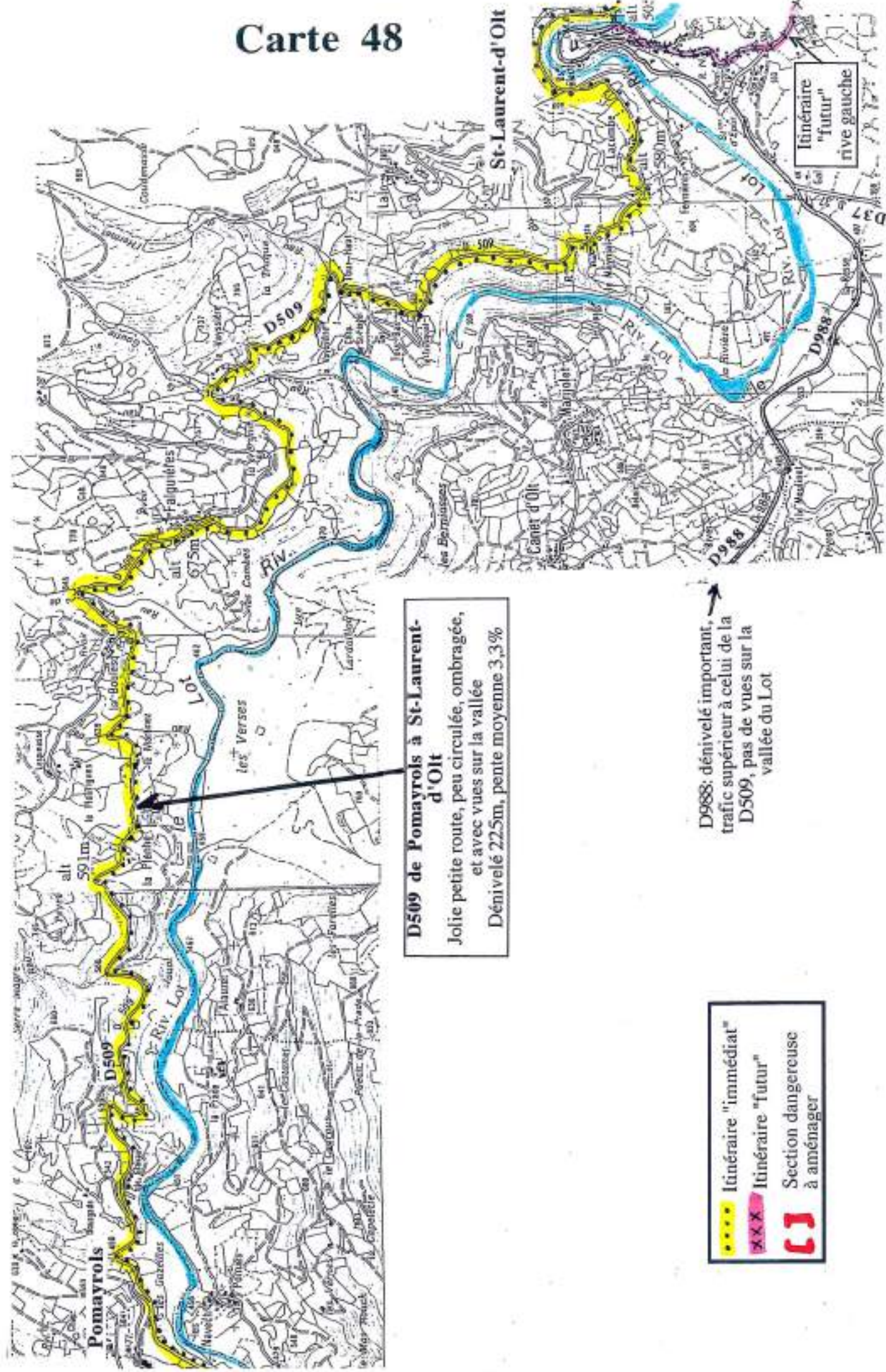
- Itinéraire "immédiat"
- xxx Itinéraire "futur"
- [ ] Section dangereuse à aménager





**D509 de St-Geniez-d'Olt à Pomayrols**  
 Jolie petite route tranquille,  
 bord du Lot, agréable et peu  
 circulée  
 Idéale pour la véloroute

■ Itinéraire "immédiat"  
■ Itinéraire "futur"  
⌈ Section dangereuse à aménager



**D509 de Pomayrols à St-Laurent-d'Olt**  
 Jolie petite route, peu circulée, ombragée,  
 et avec vues sur la vallée  
 Dénivelé 22.5m, pente moyenne 3,3%

D988: dénivelé important,  
 trafic supérieur à celui de la  
 D509, pas de vues sur la  
 vallée du Lot

**•••** Itinéraire "immédiat"  
**X X X** Itinéraire "futur"  
**[ ]** Section dangereuse  
 à aménager

Itinéraire  
 "futur"  
 rive gauche

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-1 (n°19-23)- La RN140 Capdenac-Penchot à la sortie de Capdenac-Gare:  
**impossible pour la Véloroute** (8000 véhicules par jour, nombreux poids lourds)



12-2 (n°19-25)- La RN140 Capdenac-Penchot, ligne droite après le carrefour D41: 8000  
véhicules par jour, plus de 10 voitures et un camion à la minute !

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-3 (n°19-2°-13)- La RN140 Capdenac-Penhot, avant Bouillac: l'entrée dans le Lot, plus de bas-côtés gravillonnés entre Bouillac et Capdenac (une mauvaise surprise)



12-4 (n°17bis-36A)- La voie ferrée Figeac-Capdenac-Decazeville à Sourdille (au pied de Capdenac, direction Figeac): on voit les 5 mètres rendus disponibles par la suppression de l'une des deux voies.

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-5 (n°20bis-3)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville au passage à niveau d'Assier: espace disponible pour un sentier parallèle



12-6 (n°20-29)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville au petit pont, 500m après le passage à niveau d'Assier: espace disponible pour un sentier parallèle

Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-7 (n°20bis-5)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville après Assier: zone au pied des rochers avec rideau de câbles testeurs d'éboulement



12-8 (n°20bis-12)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville après Assier: l'entrée du tunnel après Vernet le Haut

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-9 (n°20-35)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville après Assier: le chemin parallèle existant déjà pour les véhicules SNCF au hameau La Rivière, sur plus de 500m



12-10 (n°20bis-24)- La voie ferrée Capdenac-Decazeville après Assier: le passage à niveau Bréziès, et le chemin rural arrivant de La Rivière

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-11 (n°20-5)- Le chemin au bord du Lot à l'ancienne écluse La Rivière (St-Martin-de-Bouillac): vue en direction du passage à niveau Bréziès



12-12 (n°19-35)- Le chemin au bord du Lot entre Coussieu (St-Martin-de-Bouillac) et l'ancienne écluse: ici revêtement à améliorer



## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-13 (n°19bis-2°-6)- La RN140 à 2 km de Capdenac, carrefour avec la D41: carrefour à sécuriser, et piste cyclable à créer depuis Capdenac jusqu'à ce carrefour



12-14 (n°19bis-25A)- La D2 au carrefour de la Pierre Levée (commune de Lunan): dangereuse, à sécuriser sur 2,5 km.



12-15 (n°19-11)- Le pont de la D21 à Livinhac-le-Haut: à sécuriser par des bandes cyclables (chaussée de 7,60m)



12-16 (n°19-12)- La D21 à Livinhac-le-Haut: à sécuriser du pont au village (400m) par des bandes cyclables (et site à embellir par des barrières en bois)

Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-17 (n°21-20)- La D42 après Port-d'Agrès, 1 km avant St-Parthem: section de 800m à chaussée étroite (4,50m)



12-18 (n°21-18)- La D42 entre St-Parthem et La Vinzelle: section de 3 km à chaussée étroite

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-19 (n°21-19)- St-Parthem - La Maison de la Rivière: halte idéale pour découvrir l'histoire de la vallée et de la navigation



12-20 (n°20ter-12)- Carrefour D42-D901 au pont de Grand-Vabre: aire de pique-nique ou haltes-services possibles là, ou devant la base de canoë-kayak

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-21 (n°20ter-23)- La D901 entre Conques et le Moulin de Sagnes (gorges du Dourdou)



12-22 (n°20ter-2°-8A)- Future Voie Verte Bozouls-Espalion (13 km), ici à Bozouls: 1,5 km de sentier à améliorer pour éviter la D920 et permettre l'itinéraire "immédiat"



12-23 (n°21-12/12A) et 15-1 - La D141 entre St-Projet et Vieillevie (Cantal): jolie petite route qui sera élargie



12-24 (n°21-24) et 15-2- La D141 après Vieillevie, avant Le Port (Cantal): section élargie à 5,60m, sans sur-largeurs cyclables.



12-25 (n°21-25)- La D107 après Maliol, au pied de Le Fel (Aveyron): petite route étroite dans cette section



12-26 (n°21-35) - La D107, 1,5 km avant Entraygues: barrières métalliques sur la route touristique de la vallée, face au confluent Lot/Truyère, à remplacer par des barrières en bois



12-27 (n°21-33) - Entraygues-sur-Truyère, le Pont Vieux: à autoriser aux cyclistes dans les deux sens pour éviter le passage sur le pont de la D920



12-28 (n°22-3) - Entraygues-sur-Truyère, Avenue du Lot, sortie de ville en direction d'Estaing: à sécuriser par des bandes cyclables (0,8 km)





12-29 (n°22-5) - D920 d'Entraygues à Estaing: à la sortie d'Entraygues, files de 3,20m et 4,20m, ligne médiane discontinue dans le virage!



12-30 (n°22-8) - D920 d'Entraygues à Estaing: à Rodiez, sortie d'Entraygues, absence de bas-côté, ligne médiane discontinue dans le virage, et vélo avec panneau de sécurité!



12-31 (n°22-12/12A) - D920 d'Entraygues à Estaing: à 2 km d'Entraygues, après le Relai de la Cambuse, absence de bas-côté, grande ligne droite



12-32 (n°22-14/14A) - D920 d'Entraygues à Estaing: à 3 km d'Entraygues, les Gorges du Lot entre Costes et l'usine de Golinhac, la place existait pour créer 1,50m de sur-largeur cyclable ou de piste protégée!

Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-33 (n°22-8/8A) - D920 d'Entraygues à Estaing: entre Entraygues (panneau Les Gorges du Lot) et l'usine de Golin hac, fossé de 50 cm de profondeur au ras de la voie côté falaise! danger!



12-34 (n°22-14/14A) - D920 d'Entraygues à Estaing: entre Entraygues (panneau Les Gorges du Lot) et l'usine de Golin hac, fossé de 70 cm de profondeur au ras de la voie côté falaise! danger!

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-35 (n°23-5) - Espalion, chemin piétonnier (GR) du village de vacances au pont D920: la rampe de 60m à améliorer



12-36 (n°23-36/36A) - Espalion, chemin au bord du Lot derrière le camping: à améliorer

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-37 (n°24-20) - Itinéraire "futur": tour du lac de Lous rive gauche: sentier empierré, ici dégradé par le ravinement et les autos dans la première montée à 1 km du barrage



12-38 (n°24-24) - Itinéraire "futur": tour du lac de Lous rive gauche: sentier empierré, ici de bonne qualité dans la descente vers le Nerrou Rau, en face de Mandailles

## Véloroute de la vallée du Lot dans l'Aveyron



12-39 (n°24-3A) - Itinéraire "futur": tour du lac de Lous rive gauche: sentier empierré, ici de bonne qualité dans la descente depuis les ruines de Cantarouze, au pied de Le Cros



12-40 (n°24-35) - Itinéraire "futur": tour du lac de Lous rive gauche: sentier ici sablonneux avec ornières profondes en Août 2000, lieu-dit La Prade -zone humide-, après Cabanac



12-41 (n°25-11A) - La D509 entre St-Geniez et Pomayrols: jolie route de vallée, ici élargie à 5,30m avant le pont de Pomayrols



12-42 (n°25-23A) - La D509 après le pont de Pomayrols (dir. St-Laurent-d'Olt): jolie route tranquille, étroite (ici chaussée de 3,50m) mais peu circulée